

# PLAN D'ACTION PROVINCIAL SUR L'AVENIR DU TOURISME GOURMAND AU QUÉBEC 2020-2023

## COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – JUILLET 2021



Coprésidents de la démarche



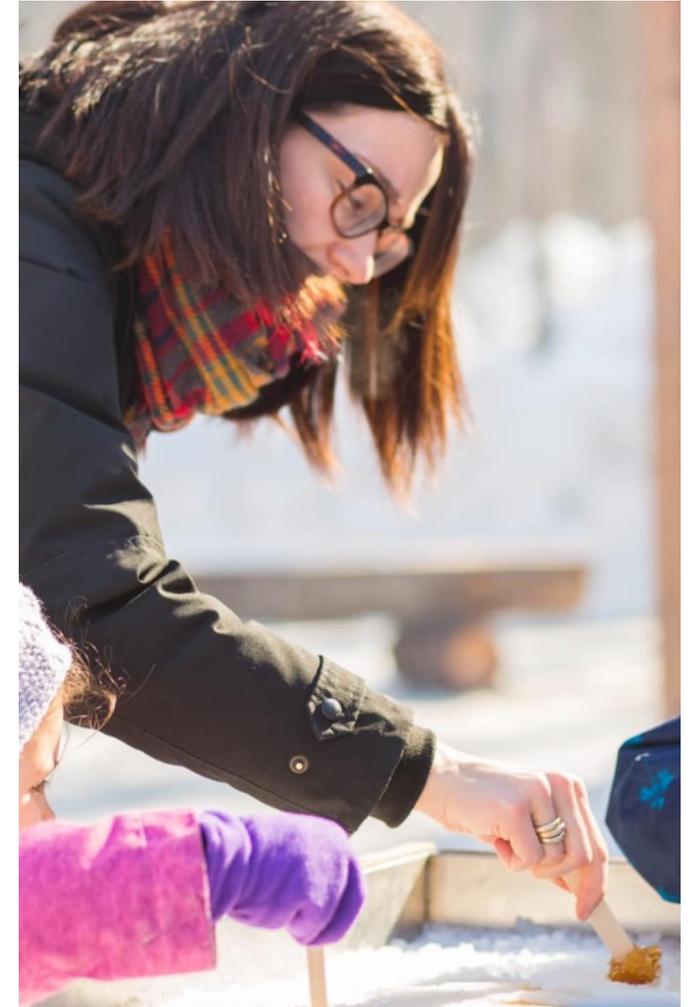
ASSOCIATION DE L'AGROTOURISME  
ET DU TOURISME GOURMAND  
DU QUÉBEC

**SRÉ** | SOCIÉTÉ DU  
RÉSEAU  
ÉCONOMUSÉE®

# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Sommaire

1. Mise en contexte
2. Rôle et responsabilités des CRTG
3. Tâches détaillées
4. Proposition de mandats
5. Composition des CRTG
6. Fréquence de rencontre et rencontre annuelle des CRTG
7. Outil de communication





## MISE EN CONTEXTE

# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Des leaders régionaux pour le développement du tourisme gourmand

L'Association de l'Agrotourisme et du Tourisme Gourmand (AATGQ) et la Société du réseau ÉCONOMUSÉE® (SRÉ), deux associations touristiques provinciales sectorielles (ATS), ont mené, en collaboration avec un Comité de suivi et de nombreux intervenants provenant de différentes régions touristiques, un exercice de réflexion stratégique visant l'élaboration d'un Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand. Une première au Québec ! **Les deux ATS s'assurent de la coordination et de la mise en œuvre du Plan provincial.**

En décembre 2020, le Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand a été finalisé et présenté dès le début de 2021 à plusieurs organisations et partenaires du milieu. Parmi les actions prioritaires identifiées se trouve la création des *comités régionaux en tourisme gourmand* (CRTG), visant à mettre en place ou à formaliser, selon les régions, une structure de concertation des acteurs régionaux impliqués dans le tourisme gourmand. L'objectif est ainsi de faciliter les échanges, les synergies, le partage de bonnes pratiques et le développement de projets et d'initiatives au sein des régions touristiques du Québec pour contribuer à la croissance du secteur, le tout en cohérence avec le Plan d'action provincial.

En effet, depuis de nombreuses années, les régions touristiques du Québec sont impliquées dans le développement du tourisme gourmand mais tant l'organisation que le rôle des acteurs varient d'une région à l'autre. Si certaines régions ont mis en place des structures de concertation, formelles ou non, d'autres n'ont pas encore initié de dialogue entre leurs acteurs du tourisme gourmand, ou n'en sont qu'au début de leur réflexion.



# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Des leaders régionaux pour le développement du tourisme gourmand

Dans ce contexte, le présent document se veut donc comme un outil, pour guider et inspirer les régions qui souhaiteraient mettre en place une structure de concertation en se basant sur les modèles déjà existants dans certaines régions.

Ce document propose également un cadre commun pour définir le rôle, les responsabilités, les mandats du CRTG, de manière à être cohérent avec le Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand.

### **Pour les régions qui disposent déjà d'une structure de concertation**

L'objectif derrière ce document n'est surtout pas de défaire une structure de concertation déjà existante. Toutefois, cet outil vise à inciter ces régions à bonifier ou à formaliser, au besoin, leur structure existante pour parvenir à la création de structures de concertation dans toutes les régions touristiques du Québec qui soient basés sur un modèle cohérent et pérenne.





## RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES CRTG

# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Rôle et responsabilités du CRTG

### RÔLE

Le CRTG a pour rôle de faciliter la concertation entre les acteurs régionaux impliqués dans le secteur du tourisme gourmand et de faire le lien entre les actions mises en place au niveau régional et le Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand.

### RESPONSABILITÉS

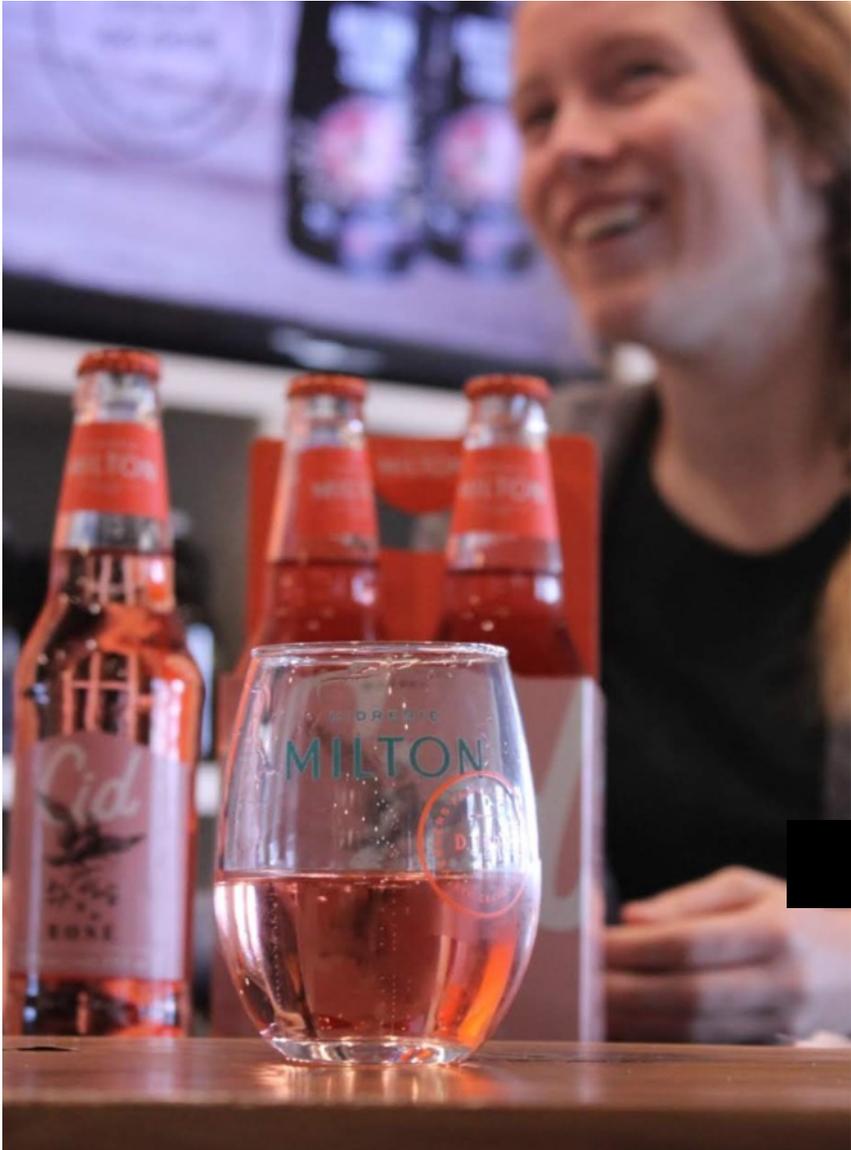
En tant que structure régionale de concertation du tourisme gourmand, le CRTG agit comme leader régional pour le développement de l'agrotourisme et du tourisme gourmand et participe concrètement à la réalisation d'actions découlant du Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand.

### RESPONSABLE DU CRTG

Afin de faciliter les échanges entre le CRTG, l'AATGQ et la SRÉ, chaque CRTG est invité à nommer parmi ses membres un responsable. Celui-ci sera notamment chargé :

- D'être le contact référent avec l'agente de développement de l'AATGQ et de la SRÉ, chargée de la mise en œuvre du plan d'action provincial;
- De faire remonter les questions et interrogations possibles du CRTG auprès de l'agente de développement pour la mise en place du plan d'action provincial;
- De s'assurer que le CRTG se rencontre régulièrement et respecte le plan d'action régional établi.

On peut envisager un responsable en alternance pour répartir la charge de travail que cela pourrait causer.



## TÂCHES DÉTAILLÉES

# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Tâches détaillées

- Veiller à l'arrimage des actions menées au niveau régional avec le Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand;
- Appuyer et conseiller les acteurs locaux et les entreprises de la région pour développer de nouvelles initiatives régionales en tourisme gourmand;
- Favoriser les actions collaboratives et les initiatives innovantes en région;
- Échanger sur les bonnes pratiques afin de favoriser la concertation et le développement de projets collectifs;
- Diffuser l'information pertinente aux entreprises régionales œuvrant dans le secteur;
- Veiller à maintenir une communication régulière avec l'AATGQ et la SRÉ;
- Participer au forum provincial annuel des CRTG, qui aura lieu en marge du Grand rendez-vous en tourisme gourmand.





## PROPOSITION DE MANDATS

# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Proposition de mandats (1/3)

Voici ici quelques actions déjà précisées dans le Plan d'action provincial. Si les régions mettent en place d'autres actions, elles peuvent donc être complémentaires à celles-ci.

### AN 1 (2021-2022)

- Officialisation du comité régional en tourisme gourmand (1.1.3) et nomination du responsable du CRTG.
- Définition d'un plan d'action régional et identification d'actions prioritaires en lien avec le Plan d'action provincial. Dépôt du plan d'action et de ses réalisations annuelles à l'agente de développement de l'AATGQ et de la SRÉ chargée de la mise en œuvre du Plan d'action provincial.
- Participation au projet portant sur les Portraits régionaux en tourisme gourmand.
- Participation à la création ou à la bonification des circuits gourmands existants sur le territoire en accord avec le cadre normatif et les standards de qualité établis (6.2.1)



# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Proposition de mandats (2/3)

### AN 2 (2022-2023)

- Encourager le regroupement des budgets, des actions de promotion des acteurs et le partage de contenus, aux niveaux local, régional et national selon les cibles de clientèles visées.
- Favoriser la participation des entreprises à des actions promotionnelles collectives par type d'activité ou par région initiées par des acteurs majeurs du tourisme gourmand (1.2.2).
- Développement & diffusion d'outils de communication et de vulgarisation des programmes d'aide financière auprès de leurs entreprises (2.3.1).
- Mettre en place des activités de réseautage et de maillages d'affaires entre les acteurs du tourisme gourmand et ceux des autres produits touristiques pour une meilleure connaissance de l'offre et des produits (6.3.2).
- Développement de capsules web dans le cadre d'activités de coaching & d'accompagnement (3.3.1).
- Mettre en valeur dans les actions de promotion le positionnement distinctif en tourisme gourmand de la région, dont la diversité est un vecteur d'attractivité au niveau provincial (4.1.4).



# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Proposition de mandats (3/3)

### AN 3 (2023-2024)

- Développer une grille de bonnes pratiques et des outils dans le but de stimuler l'innovation et l'idéation de façon à ce que les projets et demandes d'aide financière des entreprises soient bonifiés dès leur création (action 3.2.1).
- Diffuser auprès des entreprises de leur territoire des guides de bonnes pratiques sur l'expérience-client (6.1.2).
- Mettre en place des vitrines régionales pour faire la promotion des produits régionaux et l'offre en tourisme gourmand (4.4.2).
- Créer des communautés de pratiques sur des thèmes d'accompagnement et de formation pour faciliter les échanges entre entreprises ayant les mêmes préoccupations et besoins (3.3.5).





## COMPOSITION DES CRTG

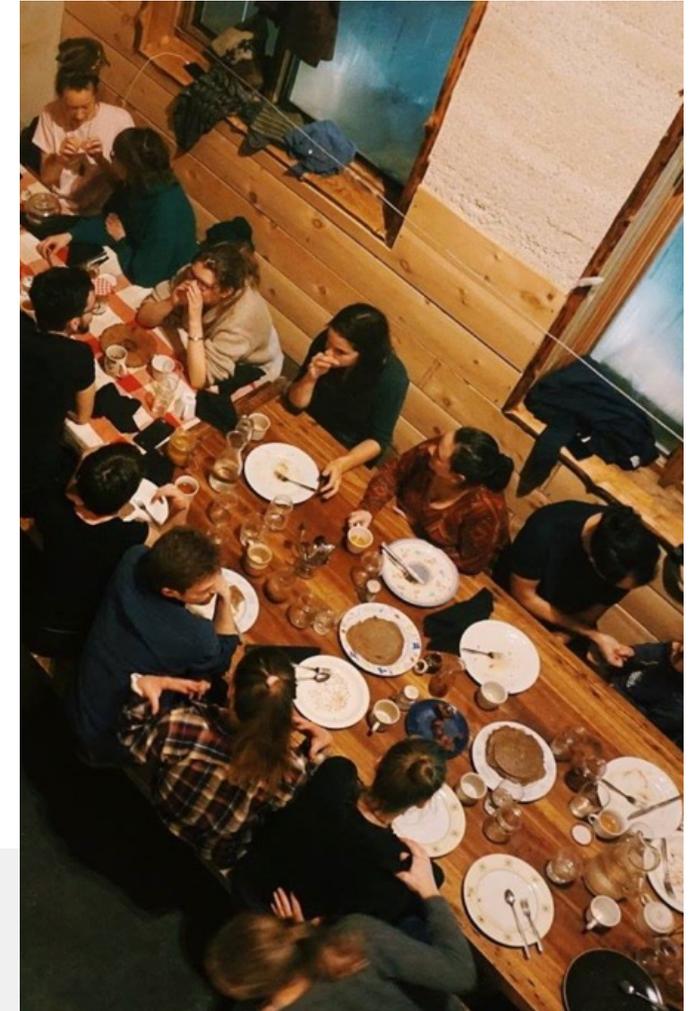
# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Composition des CRTG

Pour garantir une bonne représentativité des acteurs régionaux impliqués dans le secteur du tourisme gourmand, voici quelques suggestions d'organisations qui pourraient siéger sur le comité :

- Association touristique régionale (ATR);
- Table de concertation bioalimentaire régionale (TCBR);
- Organisme de promotion des produits agroalimentaires de la région;
- Direction régionale du MAPAQ;
- Municipalités régionales de comté (MRC);
- Fédération régionale de l'UPA;
- Organisation de développement économique, SADC, CAE, CLD;
- Toute autre organisation régionale impliquée dans le secteur;
- Des exploitants ou gestionnaires œuvrant en tourisme gourmand, représentatifs ou leaders du secteur: producteurs, transformateurs, chefs, restaurateurs, gestionnaires d'événements, gestionnaires de routes ou circuits, etc.

Concernant le nombre d'acteurs présents sur le CRTG, il n'y a pas de nombre précis suggéré, cela peut varier selon les volontés régionales.





# FRÉQUENCE DE RENCONTRE ET RENCONTRE ANNUELLE

# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Fréquence de rencontre et rencontre annuelle des CRTG

### FRÉQUENCE DE RENCONTRE

Pour garantir un suivi adapté des actions et un bon rythme de travail, il est suggéré que chaque CRTG se rencontre sur une base régulière, minimalement deux fois par an. La rencontre peut avoir lieu virtuellement, en présentiel ou encore en mode hybride, selon la préférence des participants.

### RENCONTRE ANNUELLE DES CRTG

Il est prévu une rencontre annuelle de l'ensemble des CRTG, en marge du Grand rendez-vous du tourisme gourmand. Pour 2021, l'événement pourrait avoir lieu, sous toutes réserves, au début de décembre. Une invitation sera envoyée à l'automne.

Cette rencontre sera ainsi l'occasion de faire un état des lieux de l'avancement du Plan d'action provincial, de faire des ajustements aux actions mentionnées et de les bonifier, le cas échéant. Cette rencontre pourra également permettre aux CRTG de présenter leur bilan et d'exposer leurs préoccupations.

Cette rencontre annuelle permettra aussi aux participants d'aborder des points spécifiques, de partager des bonnes pratiques, de célébrer les succès de l'année, de suivre des formations, etc.



# OUTIL DE COMMUNICATION

# COMITÉS RÉGIONAUX EN TOURISME GOURMAND – CRTG

## Outil de communication

Afin de faciliter la communication entre tous les CRTG, l'AATGQ et la SRÉ, un outil spécifique sera mis en place. Cet outil pourrait prendre la forme d'une infolettre, d'un courriel mensuel, d'un canal Slack ou Teams, ou d'un groupe Facebook. Le format reste à définir.

L'objectif est donc de pouvoir communiquer rapidement avec les responsables des CRTG mais aussi avec toutes les personnes siégeant sur un CRTG pour transmettre de l'information pertinente, faire des rappels, poser des questions, échanger de manière informelle, diffuser des bonnes pratiques, etc.

De la même manière, chaque CRTG peut décider de mettre en place une plateforme virtuelle d'échange pour leurs représentants régionaux, s'il trouve cela pertinent.





Pour en savoir davantage sur la stratégie provinciale, nous vous invitons à consulter la version détaillée du

Plan d'action provincial sur l'avenir du tourisme gourmand au Québec

MERCI

POUR TOUTE QUESTION:

AURORE LAMBERT  
AGENTE DE DÉVELOPPEMENT DE L'AATGQ ET DE LA SRÉ,  
POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION PROVINCIAL

[ALAMBERT@TERROIRETSAVEURS.COM](mailto:ALAMBERT@TERROIRETSAVEURS.COM)